



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-053-2026-06

PUBLIÉ LE 19 JUIN 2026

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France /

IDF-2026-05-29-00012 - 2026 05 29 Délégation de signature DR-FG-DA-JO Enquete IT (1 page)	Page 3
IDF-2026-05-29-00011 - 2026 05 29 Délégation de signature DR JO-LD EPA EIP 35-1 (1 page)	Page 5
IDF-2026-05-29-00010 - 2026 05 29 Délégation de signature RH DR JO-LD Entretiens lct éco (1 page)	Page 7
IDF-2026-05-29-00009 - 2026 05 29 Délégation de signature RH DR-FG-DA-AM entretiens annexe 5 à l'article 28 (2 pages)	Page 9
IDF-2026-06-01-00014 - 2026 06 01 Délégation de signature - Engagements dépenses et recettes (4 pages)	Page 12
IDF-2026-06-01-00013 - 2026 06 01 Délégation de signature - Marchés publics (2 pages)	Page 17
IDF-2026-06-01-00012 - 2026 06 01 Délégation de signature - Pdt au DG (1 page)	Page 20
IDF-2026-06-01-00011 - 2026 06 01 Délégation de signature - Réponse aux appels à concurrence (2 pages)	Page 22
IDF-2026-06-01-00015 - 2026 06 01 Délégation de signature - Ressources Humaines (4 pages)	Page 25
IDF-2026-06-01-00010 - 2026 06 01 Délégations de signature formalites - Liste des conseillers et assistants formalistes CFE (2 pages)	Page 30
IDF-2026-06-08-00010 - 2026 06 08 Délégation de signature M ICARD (1 page)	Page 33
IDF-2026-06-08-00011 - 2026 06 08 Délégation de signature M. ICARD - Dépenses recettes (1 page)	Page 35

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2026-05-29-00012

2026 05 29 Délégation de signature
DR-FG-DA-JO Enquete IT

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

D'habiliter Françoise GUERIN, Directeur général adjoint Ressources humaines et RSE à me représenter dans le cadre des enquêtes contradictoires menées par l'Inspection du travail pour ce qui concerne toute rupture du contrat de travail de collaborateurs du groupe CCIR (agents de droit public ou salarié de droit privé) détenant un mandat de représentation du personnel.

En cas d'absence ou d'empêchement, Diane AUSSEDT, directeur, adjoint au DGA Ressources humaines & RSE et Jade OCCHIPINTI, Responsable du Pôle juridique et sociale de la DGA RH & RSE, reçoivent délégation dans les mêmes conditions.

La présente délégation de représentation prend effet à compter de sa publication et s'exerce pour une durée au plus égale à celle du présent mandat

Fait à Paris, le 29 mai 2026

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion : bénéficiaires - site www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2026-05-29-00011

2026 05 29 Délégation de signature DR JO-LD
EPA EIP 35-1

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu l'article 35-1 du statut du personnel administratif des Chambres de commerce et d'industrie,
- vu que l'assemblée générale de la CCI Paris Ile-de-France peut décider de mettre en œuvre les dispositions de l'article 35-1 du statut du personnel administratif des Chambres de commerce et d'industrie organisant la procédure de licenciement pour suppression de poste,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

- d'habiliter Jade OCCHIPINTI, Responsable du Pôle Juridique et Sociale et Laura DEPARDIEU, juriste au sein du Pôle Juridique et Sociale de la DGA RH & RSE de la CCIR Paris Ile-de-France à me représenter, dans le cadre de la mise en œuvre de toute délibération de l'assemblée générale décidant de l'application des dispositions de l'article 35-1 du Statut du personnel, pour les entretiens individuels préalables prévus à l'article 35-1 susmentionné,
- que Jade OCCHIPINTI et Laura DEPARDIEU pourront être accompagnées d'un collaborateur de la CCI Paris Île-de-France.

La présente délégation de représentation prend effet à compter de sa publication et s'exerce pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Fait à Paris, le 29 mai 2026

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion : bénéficiaires - site www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2026-05-29-00010

2026 05 29 Délégation de signature RH DR JO-LD
Entretiens Ict éco

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

- vu les articles L1233-1 et suivants du Code du travail

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 1^{er} :

- d'habiliter Jade OCCHIPINTI, Responsable du Pôle Juridique et Sociale et Laura DEPARDIEU, juriste au sein du Pôle Juridique et Sociale de la DGA RH & RSE de la CCIR Paris Ile-de-France, à me représenter, pour tous les entretiens individuels prévus en application des articles L1233-1 et suivants du Code du travail relatifs au licenciement pour motif économique. Les intéressées pourront être accompagnées d'un collaborateur de la CCI Paris Île-de-France.

La présente délégation de représentation prend effet à compter de sa publication et s'exerce pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Fait à Paris, le 29 mai 2026

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion : bénéficiaires - site www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France
11 rue Léon Jouhaux | 75010 Paris | T. 01 55 65 71 00 (appel direct)
T. 01 55 65 44 44 (prix d'un appel local) | www.cci-paris-idf.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de France - Décision portant délégation de représentation au bénéfice de la DGA RH & RSE pour les entretiens individuels prévus à l'article 4 de l'annexe 5 de l'article 28 du statut des CCI.

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2026-05-29-00009

2026 05 29 Délégation de signature RH
DR-FG-DA-AM entretiens annexe 5 à l'article 28

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

- vu l'annexe 5 à l'article 28 du statut du personnel administratif des Chambres de commerce et d'industrie,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 1^{er} :

- d'habiliter Françoise GUERIN, directeur général adjoint Ressources humaines & RSE, à me représenter, pour tous les entretiens individuels prévus à l'annexe 5 à l'article 28 du statut du personnel administratif des Chambres de commerce et d'industrie. L'intéressée pourra être accompagnée d'un collaborateur de la CCI Paris Île-de-France.
- Habilitation est donnée, dans les mêmes conditions, à Diane AUSSÉDAT, directeur, adjoint au DGA Ressources humaines & RSE et Jade OCCHIPINTI, responsable du pôle juridique et sociale au sein de cette même direction générale adjointe.

Article 2 :

- Habilitation est donnée, dans les mêmes conditions, aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions :

DGA DC-SE	Cécile MANGÉ, RRH
CCI Versailles-Yvelines	
CCI Hauts-de-Seine	
CCI Val-de-Marne	
CCI Paris	
CCI Seine-Saint-Denis	
CCI Val-d'Oise	
DG/DGD	Sébastien DUGUE, RRH
DGA RH & RSE (+ structure transfert)	
DGA Finances & Participations	
DGA Éducation	
DGA POPE	
DGA CCI International	
Direction de la communication	
Direction de l'Audit et Inspection Générale	

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France
 11 rue Léon Jouhaux | 75010 Paris | T. 01 55 65 71 00 (appel direct)
 T. 01 55 65 44 44 (prix d'un appel local) | www.cci-paris-idf.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de France - Décision portant délégation de représentation au bénéfice de la DGA RH & RSE pour les entretiens individuels prévus à l'article 4 de l'annexe 5 de l'article 28 du statut des CCI.

EESC FERRANDI Paris	Brigitte BERENGER, RRH
EESC École supérieure des métiers de la ville de demain	Sandrine JOUANIQUE-LECOURT, RRH
EESC ESIEE IT	Caroline POP, RRH
EESC École supérieure de vente et de management	
EESC École supérieure de la production de la mode et du luxe	Mélodie VAREILLES, RRH
EESC GOBELINS	

La présente délégation de représentation prend effet à compter de sa publication et s'exerce pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Fait à Paris, le 29 mai 2026

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion : bénéficiaires - site www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2026-06-01-00014

2026 06 01 Délégation de signature -
Engagements dépenses et recettes

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- vu l'articles R. 711-68 du code de commerce,
- vu le cadre OBCF du réseau des CCI approuvé par la tutelle le 14 novembre 2022,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

de donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et des budgets notifiés à effet de signer :

1. les engagements de dépenses,
2. les actes dont découle une créance (devis et/ou accord d'une remise)

dans les conditions définies ci-après :

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		sociétés centres financiers	dépenses ou recettes
		nom	fonction		
chambres de commerce et d'industrie départementales					
Damien WALKER	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Ibtissam HENANE	responsable administrative, financière, logistique	société n° 1310 CF : tous	dépenses et recettes
Maxime GARRETA	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Valérie MARILLAT	directrice des opérations	société n° 1380 CF : tous	dépenses et recettes
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Éliette ROSELL Jean-Baptiste PORTEFAIX	directrice des opérations responsable administratif, financier et logistique	société n° 1320 CF : tous	dépenses et recettes
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Nadia VALENTE Jean-Daniel GIL	directrice des opérations responsable pôle fonctionnel	société n° 1330 CF : tous	dépenses et recettes
Marie REIS DE BRAGELONGNE	directrice générale déléguée			société n° 1340 CF : tous	dépenses et recettes

1 sur 4

	départementale de la CCI Val-de-Marne				
Laure DUBOIS-IMBERY	directrice générale déléguée départementale de la CCI Val-d'Oise	Maureen DUJONCQUOY Valérie MARSAULT	directrice des opérations responsable administrative et financier	société n° 1350 CF : tous	dépenses et recettes
directions générales et directions rattachées					
Emma DELFAU	directrice générale déléguée	Loïc CHOUIN	directeur de projet	société n° 1110 CF : C411	dépenses et recettes
Emma DELFAU	directrice générale déléguée			société n°1920 domaine informatique	dépenses
Emma DELFAU	directrice générale déléguée	Hervé PARCINEAU	directeur de la Mission Europe	société n° 1110 CER 2E17	dépenses et recettes dépenses
Mathieu BOULANGER	directeur, direction audit et inspection générale			société n° 1110 CF : C420	dépenses et recettes
Eva QUICKERT-MENZEL	directrice de la Communication	Elodie FLORA	adjoite à la directrice de la communication	société n° 1110 CF : C403	dépenses et recettes
France MOROT-VIDELAINE	directrice générale adjointe partenariats, observations, prospective, études	Laurent TRILLES	directeur de projet DGA POPE	société n° 1400 CF : tous	dépenses et recettes
Christian BOYER	directeur général adjoint en charge du développement commercial et du services aux entreprises	Cynthia LESTABLE	directrice commerciale & marketing	société n° 1400 CF : tous	dépenses et recettes
Isabelle SAVELLI	responsable du pôle données économiques et DATA			société n°1400 CF : 2N64 à 2N69	recettes
Sophie Mc CRACKEN	responsable vie institutionnelle			société n°1400 CF : 2N61	recettes
Pierre MONGRUE	directeur général adjoint CCI international Paris Ile-de-France	Christophe BELLANGER, (dépenses et recettes)	directeur, adjoint au DGA CCI International Paris IdF	sociétés n° 1140 CF : tous	dépenses et recettes
Luc DARDAUD	responsable du département facilitations du commerce extérieur	Christina VIEIRA (recettes)	responsable du service Visa	société n° 1140 CF : 2I91	recettes
Rosa ACCARI	responsable du service foires et salons			société n° 1140 CF : 2I92	recettes
Agnès GOMES	responsable du service			société n° 1140 CF : 2I9D 2I9C	recettes

	département évènements, réseaux et partenariats				
Benjamin TISSOT	chef du service développement international des territoires			société 1140 CF 219G	recettes
Jean-Michel JOLLY	responsable du service TFE TECH ET INDUSTRIE			société n° 1140 CF : 219F	recettes
Benoit MAILLE	chargé de mission "Intelligence économique et coopération"			société 1140 CF 219J	recettes;
Agathe PACARD	responsable TFE ART DE VIVRE SANTE AGROTECH			société n° 1140 CF : 219E	recettes
Xiao-Qing PELLEMELE	responsable du comité d'échanges franco-chinois			société n° 1140 CF : 219C	recettes
Sophie LOGEOT	responsable du pilotage numérique			société n° 1140 CF : 2124	recettes
Thierry MENUET	directeur Sécurité & Sûreté			société n° 1500 CF : 6P01	dépenses et recettes
Françoise GUERIN	directrice générale adjointe en charge des ressources humaines	Diane AUSSEDAT	directrice adjointe	société n° 1110 CF : C410 sociétés n° 8010, 8020, 8030 CF : tous	dépenses et recettes
		Marie-France ZUMOFEN	directrice de projets en ressources humaines	(formation continue) Société n° 1110 CF : 2D04 EOTP : 2D04FCCAT	dépenses et recettes
Nathalie PIERRE	directrice générale adjointe en charge des finances et participations	Christophe DELORME	responsable du pilotage financier groupe	société n° 1110 CF : C426	dépenses et recettes
Nathalie PIERRE	directrice générale adjointe en charge des finances et participations	Christophe DELORME	responsable du pilotage financier groupe	sociétés n° 1120, 7010 CF : tous	dépenses et recettes
Nathalie PIERRE	directrice générale adjointe en charge des finances et participations	Christophe DELORME	responsable du pilotage financier groupe	société n° 2200 CF : tous 2300 esiee 2110 dfcta	dépenses et recettes
Thomas JEANJEAN	directeur général adjoint en charge du pôle Education	Cécile ECALLE	directrice de l'apprentissage	sociétés n° * 2010 *2030 * 2040, 2150 CF : tous	dépenses et recettes

Cécile ECALLE	directrice de l'apprentissage	Bruno LEMONNIER	responsable pôle financement CFA	sociétés n° *2010 *2030 CF : tous	dépenses et recettes
Philippe BIDAULT	responsable MOA stratégique			sociétés n° *2010 CF4A23	Dépenses et recettes
Philippe REGIMBART	directeur de la politique éducative			société n° 2010 CF4A17, 4A26, 4A29, 4A35	dépenses et recettes
Philippe BIDAULT	directeur du CFA des sciences	Catherine GOUDOT	responsable administration et performance du CFA des sciences	société n° 2030 CF : 3Z10	dépenses et recettes
Elodie LUQUET	directrice de l'attractivité internationale	Alexandre HOLLE	responsable développement et innovation pédagogique	société n° 2040 CF : tous	dépenses et recettes
Valérie AILLAUD	directrice de l'enseignement supérieur et services aux écoles	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif	société n° 2150 CF : tous	dépenses et recettes
Raphaël GNANOU	responsable CCMP Publishing	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif	société n° 2150 CF 4E02	dépenses et recettes

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et se substitue à toute autre délégation relevant de domaine identique.

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2026

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion :

Sur le site www.cci-paris-idf.fr

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2026-06-01-00013

2026 06 01 Délégation de signature - Marchés
publics

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le code de la commande publique
- vu le règlement intérieur,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 1

De donner délégation de signature à Benoît ICARD, directeur de la stratégie immobilière, à effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous les marchés relatifs à l'ouvrage public ainsi que les actes se rapportant à passation et l'exécution de ces marchés pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France à l'exception des marchés de maintenance et d'entretien.

En cas d'absence ou d'empêchement, Emma DELFAU, directrice générale déléguée reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Article 2

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies :

- marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 40.000 € HT,
- marchés de prestations d'enseignement et d'animation de formation, de location de salles, de location d'espaces dans des salons, d'un montant inférieur à 90.000 € HT,

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
chambres de commerce et d'industrie départementales			
Damien WALKER	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Ibtissam HENANE	responsable administrative, financière, logistique
Maxime GARRETA	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Valérie MARILLAT	directrice des opérations
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Éliette ROSELL	directrice des opérations
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Nadia VALENTE-GUIDIS	directrice des opérations
Marie REIS DE BRAGELONGNE	directrice générale déléguée départementale de la CCI Val-de-Marne	Mattieu DESPERBASQUE	directeur des opérations
Laure DUBOIS-IMBÉRY	directrice générale déléguée départementale de la CCI Val-d'Oise	Régis BOULAY	responsable du département services aux entreprises
directions générales et directions rattachées			
Emma DELFAU	directrice générale déléguée		

Mathieu BOULANGER	directeur, direction Audit et Inspection générale		
Eva QUICKERT-MENZEL	directrice de la communication	Elodie FLORA	responsable communication corporate et relations presse, Adjointe à la Directrice de la Communication
France MOROT-VIDELAINE	directrice générale adjointe partenariats, observations, prospective, études	Laurent TRILLES	directeur de projet DGA POPE
Christian BOYER	directeur général adjoint en charge du développement Commercial et du Services aux Entreprises	Cynthia LESTABLE	directrice commerciale & marketing
Pierre MONGRUE	directeur général adjoint CCI international Paris Ile-de-France	Christophe BELLANGER	directeur adjoint au DGA
Françoise GUERIN	directrice générale adjointe en charge des ressources humaines	Diane AUSSE DAT	directrice adjoint au DGA RH & RSE
Nathalie PIERRE	directrice générale adjointe en charge des Finances et Participations	Christophe DELORME	responsable du pilotage financier groupe
Thomas JEANJEAN	directeur général adjoint en charge de l'éducation	Cécile ECALLE	directrice de l'apprentissage
Elodie LUQUET	directrice de l'attractivité internationale	Alexandre HOLLE	responsable développement et innovation pédagogique
Philippe BIDAULT	directeur du CFA des sciences		
Valérie AILLAUD	directrice de l'enseignement supérieur et services aux écoles	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et se substitue à toute autre délégation relevant de domaine identique.

Fait à Paris, le 1er juin 2026

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion :
 Sur le site www.cci-paris-idf.fr
 Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2026-06-01-00012

2026 06 01 Délégation de signature - Pdt au DG

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation générale de signature à M. Stéphane FRATACCI, directeur général, à l'exception des décisions de licenciement du personnel pour suppression d'emploi et motif disciplinaire et sous réserve des dispositions des délégations de signatures spécifiques dont il pourrait bénéficier par ailleurs.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane FRATACCI, délégation est donnée, dans les mêmes conditions, à Mme Emma DELFAU, directrice générale déléguée, Mme Nathalie PIERRE, directrice générale adjointe en charge des Finances et Participations, M. Thomas JEANJEAN, directeur général adjoint en charge de l'Education.

Article 2

Elle annule et remplace celle antérieurement donnée et fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région Paris Ile-de-France.

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2026

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion :

Sur le site www.cci-paris-idf.fr

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2026-06-01-00011

2026 06 01 Délégation de signature - Réponse
aux appels à concurrence

DÉCISION
Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

De donner délégation de signature à Stéphane FRATACCI, directeur général, à l'effet de signer les actes de candidature à des mises en concurrence et à des appels à proposition lancés par des institutions européennes ou internationales, des organismes publics français (État, collectivités territoriales, établissements publics, ...) et des organismes privés ayant la qualité de pouvoir adjudicateur, ainsi que l'ensemble des documents afférents aux offres présentées par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et des pièces nécessaires à l'exécution des marchés, sans limitation de montant des recettes prévisionnelles totales des opérations projetées.

En cas d'absence ou d'empêchement et sur proposition de ce dernier, Emma DELFAU, directrice générale déléguée, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Décide :

Sur proposition du directeur général,

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies, des actes de candidature à des mises en concurrence et des appels à proposition lancés par des institutions européennes ou internationales, des organismes publics français (État, collectivités territoriales, établissements publics...) et des organismes privés ayant la qualité de pouvoir adjudicateur, ainsi que l'ensemble des documents afférents aux offres présentées par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et des pièces nécessaires à l'exécution des marchés.

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		Seuil des recettes prévisionnelles totales de l'opération pour la CCI de région
		nom	fonction	
chambres de commerce et d'industrie départementales				
Damien WALKER	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Sabrina COPIN	directrice des Opérations et Partenariats	< 150.000 € HT
Maxime GARRETA	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Valérie MARILLAT	directrice des opérations	< 150.000 € HT
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine			< 150.000 € HT
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Nadia VALENTE-GUIDIS	directrice des opérations	< 150.000 € HT
Marie REIS DE BRAGELONGNE	directrice générale déléguée départementale de la CCI Val-de-Marne			< 150.000 € HT

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		Seuil des recettes prévisionnelles totales de l'opération pour la CCI de région
		nom	fonction	
Laure DUBOIS-IMBERY	directrice générale déléguée départemental de la CCI Val-d'Oise	Maureen DUJONCQUOY	directrice des opérations	< 150.000 € H
directions générales et directions rattachées				
France MOROT-VIDELAINE	directrice générale adjointe Partenariats, Observations, Prospective et études (DGA POPE)	Laurent TRILLES	directeur de projet DGA POPE	< 700.000 € HT
Christian BOYER	directeur Général Adjoint en charge du Développement Commercial et du Services aux Entreprises (DGA DC-SE)	Cynthia LESTABLE	directrice Commercial et Marketing	< 700.000 € HT
Pierre MONGRUE	directeur général adjoint CCI international Paris Ile-de-France			< 700.000 € HT
Thomas JEANJEAN	directeur général adjoint en charge de l'éducation	Cécile ECALLE	directrice de l'apprentissage	< 700.000 € HT
Cécile ECALLE	directrice de l'attractivité internationale	Alexandre HOLLE	responsable développement et Innovation pédagogique	< 150.000 € HT
Valérie AILLAUD	directrice de l'enseignement supérieur et services aux écoles	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif	< 150.000 € HT
écoles				
Philippe BIDAULT	directeur du CFA des sciences	Carole BELLAICHE	responsable de développement commercial	< 150.000 € HT

La présent la décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et se substitue à toute autre délégation relevant de domaine identique.

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2026

Dominique RESTINO

Diffusion :
 Sur le site www.cci-paris-idf.fr
 Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2026-06-01-00015

2026 06 01 Délégation de signature - Ressources
Humaines

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- Vu l'article L. 710-1 du code de commerce,
- Vu l'article L. 711-8 du code de commerce,
- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- Vu l'article 40 de la loi n°2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, tel que modifié par la loi n°2022-172 du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante,
- Vu le code du travail,
- Vu le statut du personnel administratif des chambres de commerce et d'industrie pris en application de la loi n°52-1311 du 10 décembre 1952 relative à l'établissement obligatoire d'un statut du personnel administratif des chambres d'agriculture, de commerce et des métiers,
- Vu l'accord collectif majoritaire du 6 novembre 2020 portant reconnaissance d'une unité économique et sociale et de mise en place d'un comité social et économique et de représentants de proximité,
- Vu le règlement intérieur du personnel de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,
- Vu le dispositif d'accompagnement à l'intégration du régime spécial d'assurance vieillesse au régime général,
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

Décide :

Article 1

De donner délégation de signature à Stéphane FRATACCI, directeur général, à l'effet de signer les décisions individuelles et les conventions relatives au recrutement et à la gestion des collaborateurs exerçant les fonctions de directeur général délégué, de directeur général adjoint, de directeur général délégué départemental, de directeur en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeur d'une école, à l'exception des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis du Comité social économique et des radiations des effectifs des agents publics pour abandon de poste.

En cas d'absence ou d'empêchement sur proposition de ce dernier, Emma DELFAU, directrice générale déléguée, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 2

De donner délégation de signature à Françoise GUERIN, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, à l'effet de signer :

1. les décisions individuelles et les conventions relatives au recrutement des collaborateurs, en CDI et en CDD, des bénéficiaires de contrats aidés, des apprentis et des stagiaires d'école ainsi qu'au renouvellement des contrats à durée déterminée en cours de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France à l'exception des directeurs généraux délégués, directeurs généraux adjoints, directeurs généraux délégués départementaux, directeurs en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeurs d'une école,
2. les décisions individuelles et les conventions relatives à la gestion de l'ensemble des collaborateurs de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France, à l'exception des directeurs généraux délégués, directeurs généraux adjoints, directeurs généraux délégués départementaux, directeurs en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeurs d'une école, à l'exclusion des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis du Comité social et économique et des décisions de radiation des effectifs des agents publics pour abandon de poste,

Diffusion : bénéficiaires - www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France

Page 1 sur 4

3. les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail pris à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris – Île-de-France ou organisant la fermeture des services relevant de son autorité,
4. les réquisitions des collaborateurs dont la présence, en cas de grève, est indispensable à la sécurité des personnes et des biens,
5. les conventions de détachement ou de mise à disposition des personnels permanents ou contractuels,
6. les décisions prononçant une suspension de fonctions à titre conservatoire,
7. les conventions relatives à la cessation d'un commun accord de la relation de travail des agents publics et aux ruptures conventionnelles des salariés de droit privé,
8. les décisions individuelles relatives à l'ancien régime spécial d'assurance maladie et relatives au chômage de quelque nature que ce soit,
9. les décisions relatives à l'application de l'article 32 du statut du personnel des chambres de commerce et d'industrie,
10. les décisions portant admission à la retraite,
11. les décisions individuelles relatives à l'application du règlement de l'ancien régime spécial d'assurance vieillesse de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris,
12. les décisions individuelles relatives à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de l'intégration du régime spécial d'assurance vieillesse de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris au régime général et concernant la retraite, le régime de retraite supplémentaire et la prévoyance,
13. les décisions relatives à la mise en place, aux modifications ainsi que celles pouvant résulter des changements de prestataires en matière de plan d'épargne entreprise, de plan d'épargne pour la retraite collectif, des régimes complémentaires de prévoyance et de remboursement de frais de santé, ainsi que de régime de retraite supplémentaire, les accords portant sur la mise en œuvre de la procédure de suppression de postes prévue aux articles 35-1 et suivants du statut du personnel des chambres de commerce et d'industrie et de ceux portant sur la mise en œuvre de la procédure de licenciement pour motif économique prévue aux articles L. 1233-1 et suivants du Code du travail.

En cas d'absence ou d'empêchement, Diane AUSSEDAT, directrice, adjointe au DGA en charge des ressources humaines, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions pour l'ensemble des décisions et conventions visées aux points 1 à 13 ci-dessus.

Article 3

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer :

- les décisions individuelles et les conventions relatives au recrutement des CDD d'usage, des bénéficiaires de contrats aidés, des apprentis et des stagiaires d'école de l'ensemble des directions et écoles rattachées à la direction-générale-adjointe,
- les décisions individuelles et les conventions relatives à la gestion de l'ensemble des collaborateurs, des bénéficiaires de contrats aidés, les apprentis et les stagiaires d'école de l'ensemble des directions et écoles rattachées à la direction-générale-adjointe, y compris les décisions relatives à la gestion des collaborateurs exerçant les fonctions de directeur en charge d'une direction, d'un établissement, d'une école ou d'un service rattachés à la direction générale adjointe dont ils ont la charge, à l'exclusion des sanctions disciplinaires, des décisions de licenciement et de rupture anticipée de la relation de travail, ainsi que des décisions de radiation des effectifs des agents publics pour abandon de poste et des décisions d'admission à la retraite,
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité.

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
France MOROT-VIDELAINE	directrice générale adjointe Partenariats, Observations, Prospective et études (DGA POPe)		
Christian BOYER	directeur général adjoint en charge du Développement Commercial et du Services aux Entreprises (DGA DC-SE)	Cynthia LESTABLE	directrice commerciale & marketing
Pierre MONGRUE	directeur général adjoint CCI international Paris Ile-de-France	Christophe BELLANGER	directeur adjoint au DGA
Nathalie PIERRE	directrice générale adjointe en charge des Finances et Participations	Christophe DELORME	directeur adjoint à la direction générale adjointe Finances et Participations

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
Thomas JEANJEAN	directeur général adjoint en charge de l'éducation	Cécile ECALLE	directrice de l'apprentissage

Article 4

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer :

- les décisions individuelles et les conventions relatives au recrutement des CDD d'usage, des bénéficiaires de contrats aidés, des apprentis et des stagiaires d'école,
- les décisions individuelles et les conventions relatives à la gestion de l'ensemble des collaborateurs des directions, établissements, écoles ou services rattachés à la direction dont ils ont la charge, à l'exclusion des sanctions disciplinaires, des décisions de licenciement et de rupture anticipée de la relation de travail, ainsi que des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste des agents publics et des décisions d'admission à la retraite,
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité.

nom	fonction	En cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
chambres de commerce et d'industrie départementales			
Damien WALKER	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Sabrina COPIN	responsable du pôle entrepreneuriat
Maxime GARRETA	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Valérie MARILLAT	directrice des opérations
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Éliette ROSELL	directrice des opérations
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Nadia VALENTE-GUIDIS	directrice des opérations
Marie REIS DE BRAGELONGNE	directrice générale déléguée départementale de la CCI Val-de-Marne	Mathieu DESPERBASQUE	directeur des opérations
Laure DUBOIS-IMBÉRY	directrice générale déléguée départementale de la CCI Val- d'Oise	Maureen DUJONCQUOY	directrice des opérations

directions rattachées			
Mathieu BOULANGER	directeur, direction Audit et Inspection générale		
Eva QUICKERT-MENZEL	directrice de la communication	Elodie FLORA	responsable communication corporate et relations presse, Adjointe à la Directrice de la Communication
Benoît ICARD	directeur de la Stratégie immobilière		

Cécile ECALLE	directrice de l'apprentissage	Philippe BIDAULT	directeur du CFA des sciences
Elodie LUQUET	directrice de l'attractivité internationale	Alexandre HOLLE	responsable développement et Innovation pédagogique
Valérie AILLAUD	directrice de l'enseignement supérieur et services aux écoles	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif
école			
Philippe BIDAULT	directeur du CFA des sciences	Catherine GOUDOT	responsable administration et performance

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et se substitue à toute autre délégation relevant de domaine identique.

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2026

SIGNE

Dominique RESTINO

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2026-06-01-00010

2026 06 01 Délégations de signature formalites -
Liste des conseillers et assitants formalistes CFE



DECISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

- Vu le code de commerce et notamment l'article R.711-68 ;
- Vu le règlement intérieur ;

Décide :

Sur proposition du Directeur Général

de donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions, à effet de signer :

1. les conventions de mandat pour la réalisation de formalités dont la création, la modification et la cessation d'activité d'entreprises sur les différentes plateformes mises en place par l'Etat ;
2. les engagements de dépenses nécessaires à l'exécution de leur mandat et uniquement sur les différentes plateformes mises en place par l'Etat pour la réalisation des formalités des entreprises dans la limite des tarifications fixées par l'Etat et qui ne pourront excéder en toute hypothèse 2 000€ de frais greffe par dossier de formalités par conseiller ci-après désigné.

Dans les conditions ci-après définies :

NOM	PRENOMPrenom	FONCTION	Centre financier	Dépenses et recettes
JUSTE	Françoise	Conseiller Formaliste	2N72	Dépenses
DERRARDJA	Omar	Conseiller Formaliste	2N72	Dépenses
LAIGLE	Auriane	Conseiller Formaliste	2N72	Dépenses
BEN SAID	Asma	Conseiller Formaliste	2N72	Dépenses
PIETRI	Véronique	Conseiller Formaliste	2N72	Dépenses
SIMON	Sophie	Conseiller Formaliste	6S32	Dépenses
GOUCEM	Tarek-Lamine	Conseiller Formaliste	6S32	Dépenses
MARZOUK	Saloha	Responsable Entrepreneuriat	6S32	Dépenses
NOEL	Agnès	Conseiller Formaliste	6S32	Dépenses
GABOURG-FLECHE	Katia	Assistante Formaliste	6S32	Dépenses
GUERRIER	Valérie	Conseiller Formaliste	6R32	Dépenses
GUILLAUMEAU	Arnaud	Conseiller Formaliste	6R32	Dépenses
DUBOS	Laetitia	Assistante formalités	6R32	Dépenses
AHAJAJ	Anass	Conseiller Formaliste	6R32	Dépenses
DONA	Francette	Conseiller Formaliste	2M50	Dépenses
RENAUD	Hélène	Conseiller Formaliste	2M50	Dépenses
FLAVIGNY	Angélique	Conseiller Formaliste	2M50	Dépenses
BELLAHMER	Salah	Conseiller Formaliste	2M50	Dépenses
TRAORE	Kamissa	Conseiller Formaliste	2M50	Dépenses
LISSOUBA	Christophe	Conseiller Formaliste	2K23	Dépenses
HESLOT	Patrick	Conseiller Formaliste	2K23	Dépenses
KHATRA	Amanda	Conseiller Formaliste	2K23	Dépenses
AUBERT	Catherine	Conseiller Formaliste	2K23	Dépenses
CYMBOR	Magali	Conseiller Formaliste	2L5C	Dépenses
KAMINSKI	Séverine	Conseiller Formaliste	2L5C	Dépenses
MIRANDE-NEY	Véronique	Conseiller Formaliste	2L5C	Dépenses
RASSOOL	Faeenza	Conseiller Formaliste	2L5C	Dépenses
KHELLAF	Nadia	Conseiller Formaliste	2L5C	Dépenses
DJENDOUBI	Leïla	Conseiller Formaliste	2L5C	Dépenses
SOLIGNAC	Corinne	Conseiller Formaliste	2J30	Dépenses
LEYSSALLE	Barbara	Conseiller Formaliste	2J30	Dépenses
VERBRUGGE	Valérie	Conseiller Formaliste	2J30	Dépenses
KASSPARIAN	Marie José	Conseiller Formaliste	2J30	Dépenses
NEGOUAI	Olivier François	Conseiller Formaliste	2J30	Dépenses
DESCAMPS	Eric	Conseiller Formaliste	2J30	Dépenses

La présente délégation est consentie jusqu'au 31 décembre 2026.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site internet de la Chambre de commerce de région Paris – Île-de-France.

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2026

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion :

Sur le site www.cci-paris-idf.fr

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2026-06-08-00010

2026 06 08 Délégation de signature M ICARD

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

De donner délégation de signature à Benoît ICARD, directeur de la stratégie immobilière, à effet de signer les :

- conventions d'occupation consenties pour des occupations supérieures à 30 jours par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France à titre gracieux ou dont le loyer annuel est inférieur à 100.000 € (hors taxes et hors charges),
- baux et autres conventions d'occupation pris par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France dont le loyer annuel est inférieur à 45.000 € (hors taxes et hors charges) ou, après accord du bureau, lorsque le loyer annuel est supérieur à 45.000 € (hors taxes et hors charges),
- demandes et déclarations en matière d'urbanisme : déclaration de travaux, de changement de destination, demande de permis de construire, de démolir, d'aménager,
- demandes d'autorisations administratives et déclarations prévues par le code de l'urbanisme, le code de la construction et de l'habitation, le code du patrimoine et le code de l'environnement,
- déclarations fiscales en matière immobilière,
- actes liés aux procédures d'expropriation et de préemption,
- déclarations d'ouverture et de fin de chantier,
- actes concourant à l'exécution des marchés immobiliers, notamment : ordre de services, réception des travaux, application et levée des pénalités.

En cas d'absence ou d'empêchement, Emma DELFAU, directrice générale déléguée reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France.

Fait à Paris, le 8 juin 2026

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion : Sur le site www.cci-paris-idf.fr
Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2026-06-08-00011

2026 06 08 Délégation de signature M. ICARD -
Dépenses recettes

DECISION**Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile de France**

- Vu les articles R. 711-68 et A. 712-35 du code de commerce,
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile de France,

Décide

Sur proposition du directeur général,

- de donner délégation de signature à Benoît ICARD, directeur de la Stratégie Immobilière, dans la limite de ses attributions et des budgets notifiés à effet de signer :

1 - les engagements de dépenses

2 - les actes dont découle une créance (devis et/ou accord d'une remise)

En cas d'absence ou d'empêchement de Benoit ICARD, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions à Emma DELFAU, directrice générale déléguée.

Fait à Paris, le 8 juin 2026

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion : sur le Site www.cci-paris-idf.fr

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France